



## **Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité**

### **COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 2 mai 2019**

**Gustave Muheim**

**Administration générale – Finances – Informatique –  
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le plaisir de vous apporter le cordial salut de votre Municipalité. Voilà 5 mois que nous ne nous sommes pas revus en séance plénière, mais notre rencontre du 28 mars, en marge de l'AG du CIB, aura permis à nombre d'entre vous de profiter de la conférence de M. Michel Joye, directeur des TL.

#### ***Quoi de nouveau sur le front du personnel communal ?***

En date du 1<sup>er</sup> mars, nous avons accueilli notre nouveau Chef des finances et responsable de la Bourse communale, M. Mathieu Rochat. Habitant Echallens, il nous apporte sa fraîcheur en âge et en compétences financières. Nous lui souhaitons plein de petits et grands bonheurs au sein de notre collectivité villageoise.

Monsieur Mathieu Rochat remplace notre Boursier Stéphane Ruby, qui nous avait annoncé, en septembre dernier, vouloir relever un nouveau défi professionnel, après 10 ans à Belmont. Si son contrat de travail devait s'achever le 31 mars 2019, des problèmes de santé ont fait qu'il n'a pu être parmi nous, que très partiellement, ces derniers mois. Nous avons donc vécu une période particulièrement compliquée pour mener de front nos finances et nos ressources humaines.

Si nous y sommes arrivés, nous le devons au premier chef à notre Boursière-adjointe et co-RH, Mme Valérie Guex. Faire du quasi 200% de tâches sur une longue période n'est pas donné à tout le monde. Que Mme Guex soit ici officiellement remerciée. Nous nous plaignons à relever que Mme Guex et M. Rochat font « une paire » extrêmement efficace. Non seulement tout est sous contrôle et les délais sont respectés, mais la gestion comptable a fait un bond qualitatif très apprécié.

Je vous ai dit RH : Mme Guex et M. Ruby se partageaient cette tâche depuis mi 2017 et nous saluons le travail effectué. Par contre, la double porte d'entrée qu'utilisait notre personnel a été épuisante pour nos deux co-RH, et a rapidement montré ses limites. La Municipalité a donc décidé de nommer Mme Valérie Guex, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Responsable des Ressources Humaines.

Pour l'appuyer dans ce travail, nous avons présenté au personnel communal et mis en place le 31 janvier dernier le nouveau module « santé au travail », qui se veut une aide aux personnes atteintes dans leur santé et un échange direct entre elles et leur supérieur. Et pour garantir une pleine liberté d'expression, notre personnel est désormais au bénéfice d'une Hotline confidentielle, donc externe à l'administration. Celle-ci lui permet donc de partager ses soucis et de recevoir les bons conseils de professionnels en la matière. Avec le module « santé au travail » et la Hotline, nous sommes désormais en parfaite adéquation avec les obligations de tout employeur, tel que le veut la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral.



### **Office postal de notre village**

Il y a quelques semaines, nous avons initié une rencontre officielle entre des responsables de la Poste, le propriétaire du bâtiment concerné en Arnier, son gérant et la personne intéressée à reprendre la future Agence postale. A ce stade, nous sommes à leur disposition, mais le dossier étant de droit privé, nous ne participons plus au volet « négociation locaux » et indemnités d'exploitation.

L'objectif commun sur l'avenir postal est de pouvoir renseigner la population d'ici la fin de l'été qui approche. Le Conseil communal en aura la primeur en temps voulu.



### **Autoroute A9**

Rien à signaler sur le front des travaux en cours, pour lesquelles la météo se montre clémente. Si cette situation devait perdurer, les travaux du viaduc de la Paudèze seront terminés avant la fin de l'année. Les riverains ont été invités à une séance d'information le 12 mars dernier.

Quant au dossier relatif aux oppositions formulées dans le cadre de l'enquête publique de fin 2016, toutes les personnes concernées sont dans l'attente de la détermination du Département fédéral concerné.

Ce printemps, l'OFROU a mis en consultation les nouveaux alignements, donc les emprises de l'autoroute, entre Ecublens et Bex. Nous avons étudié ce projet et n'avons rien relevé de particulier sur le territoire de notre Commune. Les riverains concernés ont reçu directement des informations de l'OFROU.



## ***Nouvelle législation sur les jeux d'argents et loteries***

En date du 26 mars 2019, nous avons reçu du canton l'information que, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les taxes étaient abrogées. Il est intéressant de noter que la Loi fédérale concernée est entrée en vigueur le 28 septembre 2017 et qu'il appartient aux cantons de prendre les dispositions qui s'imposent. Nous avons donc appris il y a 5 semaines que si nous ne pourrions plus percevoir de taxes sur les lotos et les tombolas (seuls jeux d'argent actuellement à Belmont), le prélèvement d'un émolument sera néanmoins possible, avec l'accord du Conseil communal à faire valider par le canton. Les faibles montants en jeu font que le préavis à émettre ne présente pas de caractère d'urgence, et il viendra devant vous en temps voulu. Par contre, la lenteur dont sont taxés les Vaudois, du moins à l'échelon cantonal, n'est pas usurpée !



## ***2019 = Année de la Milice***

L'Association des Communes Suisses a décrété « 2019 » Année de la Milice. Pourquoi ? Si les Communes sont le Berceau de la Démocratie, celles-ci fonctionnent à 99 % grâce au principe de la Milice, dont nous, les élus et les élues, sommes les dignes représentants. S'ajoutent les Sapeurs-pompiers volontaires, certains assujettis volontaires à la Protection civile, et les chevilles ouvrières qui font la vie de nos sociétés et associations locales.

Le but de cette opération est de sensibiliser la population sur le fonctionnement de nos villages, et de les inciter à rejoindre les bénévoles, à un titre ou un autre. Nos enfants ne seront pas oubliés, recevant à la prochaine rentrée scolaire une BD « ma Commune », qui traitera de manière ludique de la plupart des sujets qui font leur quotidien.

Belmont sera en fête le samedi matin 31 août, en compagnie de notre Service du feu, qui commencera à fêter, la veille au soir, les 150 ans de la Fédération suisse des Sapeurs-pompiers. Plus d'informations cet été, au travers d'une édition spéciale de notre journal communal, la Passade, qui traitera aussi du prochain Marché villageois du 6 et 7 septembre.

Et pour celles et ceux qui souhaiteraient fêter le 1<sup>er</sup> Août à midi sur la Prairie du Grütli, votre Syndic Uranais se fera un plaisir de vous présenter le programme !



## ***Comptes 2018***

Avec une Bourse « décapitée », mais grâce à l'arrivée de Monsieur RoCHAT et à l'appui de notre fiduciaire, nos comptes ont été déposés en temps et en heure, et présentés ce lundi, en même temps que le rapport de gestion 2018, à vos deux Commissions.

Le résultat 2018 est positif en matière de chiffre avec un excédent, toutes recettes confondues, de CHF 414'801.99. Le budget prévoyait un « chiffre noir » de CHF 93'970.00.

Une partie de l'excédent est à chercher dans la diminution de 3.70 % de nos dépenses, par rapport au budget, et à quelques recettes conjoncturelles, donc non prévisibles et non pérennes, tels les droits de mutations et la participation communale à l'impôt sur les gains immobiliers.

La très mauvaise surprise concerne les recettes des impôts sur le revenu des personnes physiques, qui reculent de 4.2 %, respectivement de 16.5 % sur la fortune. En chiffres, cela représente CHF 716'441.76, soit l'équivalent de 4 points d'impôts.

Ce chiffre démontre, si nécessaire, que la hausse de 2.5 points d'impôts, acceptée par votre Assemblée pour 2019, 2020 et 2021, est absolument indispensable.

Quant à expliquer cette baisse, l'élément principal qui ressort de notre analyse est une forte diminution en 2017 du nombre de « solides contribuables », soit ayant un revenu imposable de plus de CHF 200'000.00. Ce n'est donc pas la hausse d'impôts qui les a amenés à quitter Belmont, mais des choix ou obligations de vie, dans lesquels la pression fiscale pourrait aussi jouer son rôle. Mais nous ne sommes pas une collectivité du bord du lac, au taux fiscal inversement proportionnel à la densité de l'eau, ni un canton qui ne soigne pas ses principaux contribuables.

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim, syndic*



**Nathalie Greiner**

**Sécurité** (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –

**Communication - Bâtiments communaux** (sauf Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

***Protection civile – Région Lavaux-Oron***

Comme évoqué dans mes communications antérieures, en juin 2018, le Comité de direction a reçu les compétences pour mettre en place, administrativement, la nouvelle organisation afin que celle-ci puisse être opérationnelle dans un délai d'une année, comme le prévoient les statuts.

Le nouveau règlement du personnel a été présenté et validé lors de l'assemblée générale du Conseil intercommunal de la nouvelle association ORPC Lavaux-Oron, le 11 avril dernier.

Dès lors, en ce qui concerne l'intégration et l'accompagnement des effectifs, la nouvelle organisation a à cœur de prendre en compte les situations diverses des professionnels et des miliciens, ainsi que les particularités liées aux régions.

Pour mémoire, dans le préavis 01/2018 portant sur la fusion des ORPCi de Lavaux, Oron et Lausanne-Est, ainsi que l'adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC Lavaux-Oron, il a été décidé, en ce qui concerne les Ressources humaines, de conserver les professionnels de nos 3 régions, représentant 6,3 ETP (équivalent temps plein). Le CoDir, par le biais de son groupe de travail RH, constitué d'un délégué de chacune des 3 régions, est actuellement occupé à former, avec le commandant nommé, ce nouvel état-major au plus près des compétences métiers et de la sensibilité de chacun.

Le nouveau commandant prendra ses fonctions le 1er juillet 2019. C'est le Major Patrick Favre, actuel Commandant ORPC d'Oron, qui a été désigné à ce poste. Le Major Corinne Brandt, Commandante ORPC de Lausanne-Est, gardera, dans la nouvelle structure, une fonction en relation directe avec ses compétences.

Les locaux administratifs de la protection civile auront leur siège à Forel et le déménagement de nos 3 régions est en cours pour que cette nouvelle région constituée soit opérationnelle au 1er juillet prochain.

A noter que les constructions PCI et les abris publics resteront en activité. Un départ FIR (Formation d'Interventions Régionales) sera par ailleurs maintenu à Pully. Ainsi, l'aide en tout temps aux citoyens de nos trois communes, la proximité et la qualité d'écoute, valeurs-clé de la protection civile, demeurent inchangées.

### ***Vin communal***

Comme annoncé lors du dernier conseil en décembre dernier, le millésime 2018 s'avère être une année exceptionnelle si l'on se réfère aux professionnels de la vigne et analystes qui notent les vins. C'est également le millésime qui sera la référence de la Fête des Vignerons 2019. A cette occasion, la Municipalité a décidé de faire presser en blanc la récolte de Pinot noir et de Garanoir 2018 pour une cuvée spéciale que nous avons baptisée « Blanc de Belmonoir ». A noter également, que notre chasselas 2018 a obtenu le label Terravin. La mise en bouteille et la livraison sont planifiées d'ici à fin mai. Un tous-ménages sera adressé à nos habitants pour leur présenter nos 3 différentes cuvées à savoir : le Belmonoir 2017, notre blanc 2018 et le blanc de noir cuvée spéciale.

Je vous remercie de votre attention.

*Nathalie Greiner, municipale*



# Chantal Dupertuis

**Affaires sociales - Culture - Jeunesse** (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

## ***Ecoles***

Voici quelques extraits du Communiqué du Conseil d'Etat du 29 mars 2019, concernant les fournitures, livres, camps et excursions scolaires.

Suite à la nouvelle jurisprudence fédérale (l'arrêt du Tribunal fédéral, rendu le 7 décembre 2017) qui précise le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public, les parents des élèves vaudois ne paieront plus pour les fournitures scolaires, les livres ou encore du matériel de bricolage.

Pour les camps, voyages et autres excursions, seuls les frais économisés par les parents pourront leur être réclamés (Fr. 16.- par jour maximum). Le Conseil d'Etat a donc pris acte des modifications normatives, financières et organisationnelles qu'impose l'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité pour la rentrée 2019-2020. Il a également rappelé l'obligation faite aux établissements scolaires d'organiser des camps de sport. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) sont chargés d'explorer des pistes pour réduire les coûts des camps et autres excursions qui sont à la charge des communes, estimés à 3,7 millions de francs pour l'ensemble des camps et excursions scolaires, dont 2,5 millions de francs pour les camps sportifs. Plusieurs pistes sont envisagées et des propositions pourraient être faites avant les vacances d'été, d'entente avec tous les partenaires concernés.

Lors de l'élaboration du budget 2019, nous avons mis un montant pour les camps scolaires dans l'attente de la décision ci-dessus. Si nécessaire, le surplus pourrait être financé par une demande de crédit extra budgétaire pour les camps ayant lieu dès la rentrée 2019.

### Fournitures scolaires et livres gratuits

Selon l'année de scolarisation, un montant de Fr. 30.- à Fr.100.- par année et par élève pouvait être demandé aux parents pour payer des fournitures scolaires, des livres ou du matériel de bricolage.

Dès la rentrée prochaine, c'est le canton qui prendra ces frais en charge. Une estimation prévoit un maximum de 5 millions de francs pour couvrir ces dépenses qui se feront désormais via la Direction des achats et de la logistique (DAL).

L'expertise de cette direction et sa rigueur en matière de marchés publics assurent ainsi économicité et équité dans l'acquisition des fournitures et livres pour les élèves vaudois-e-s. Elle fournit déjà le reste du matériel scolaire. Les effets personnels restent à la charge des parents comme le cartable, les chaussures de sport ou encore le maillot de bain pour le cours de piscine !

## **Sociétés locales**

Depuis son Assemblée générale du 6 mars dernier, la Société de développement a un tout nouveau comité qui se compose de la manière suivante :

- MM. Torjman, Président et Boggio vice-président
- Mmes Mourgues, caissière et Payet, secrétaire.
- 5 autres personnes font également partie du Comité et je vous invite à faire leur connaissance, lors d'un moment convivial qui aura lieu dimanche 12 mai devant le centre commercial.

## **Boîte à livres**

En février 2018, la Municipalité avait accepté d'étudier la demande de Mme Johner, responsable de la bibliothèque du Club des Aînés, qui souhaitait transformer la cabine téléphonique, sise au bas du chemin de la Cure, en une boîte à livres. Une fois toutes les formalités accomplies et les travaux de la RC 773 terminés, « Livres service » a ouvert sa porte. Le principe est simple, vous déposez ou vous prenez un livre qui vous intéresse, mais attention à ne pas utiliser cette cabine pour vider vos bibliothèques ou y déposer des ouvrages destinés à un public averti ! La gestion des livres est assurée par la bibliothèque et notre personnel communal nettoie la cabine selon les besoins.

Je vous remercie de votre attention.

*Chantal Dupertuis, municipale.*



**Philippe Michelet**

**Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts**

**Pas de communication**



## **Catherine Schiesser**

**Aménagement et gestion du territoire** (Police des constructions et Urbanisme)

### ***PGA (Plan général d'affectation)***

Mais PGA peut aussi signifier principale grande attente, plus gros atermoiement ou particulièrement grave ajournement !!

Tout ça pour vous dire qu'au 24 avril, nous étions toujours dans l'attente du retour d'examen du Service diaboliquement traînard (Euhh, pardon du service du développement territorial), près d'une année après son dépôt.

Depuis le 27 février de cette année, le dossier était à la signature, à croire que l'Etat de Vaud n'avait plus les moyens de fournir l'encre pour les stylos de ses chefs de service...

Un dernier courrier a été adressé le 24 avril dernier au chef du SDT, relevant le suivi déplorable de ce dossier car aucune nouvelle n'était transmise excepté lorsque la commune intervenait par téléphone ou courriel. Une copie de ce courrier a été envoyée à Mme de Quattro, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département du territoire et de l'environnement.

Nous espérons qu'en tapant à la tête, la base se bougerait !!

Et, ô miracle, le lendemain, nous recevions par courriel le rapport d'examen daté du même jour. Avons-nous une taupe au service technique qui les a avertis de ce courrier ou oserions-nous penser que ce courrier a été antidaté ???!

Quoi qu'il en soit, nous pouvons maintenant nous concentrer sur les dernières modifications demandées et faire avancer ce projet en espérant pouvoir le mettre à l'enquête publique à la fin de l'été.

Je vous remercie de votre attention.

*Catherine Schiesser, municipale*